

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 9 JUILLET 2015**

L'an deux mille quinze, le neuf juillet, à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué le deux juillet deux mille quinze, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET - maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

BARRÉ Stéphanie - KERMANI Hamide - BESNIET Nathalie - PERRIER Pascal - BEN CHEIKH Imène - RADJOUH Farid - HERLIN Marilyne - FAROUZ Paul - GIRARD Alain - ATLAN Thierry -.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

DE BARROS Christian - BESSAMI Dahmane - STOUVENEL Pierre - KUCINSKI Monique - BONNISSEAU Geneviève - DAUTRY Josiane - VERA Malikat - BRISSEPOT Christian - BAUM Frank-Eric - BETTAYEB Karine - EL AMRANI Sana - PISANU Marco - ASSOGBAVI Line - CIMINO Marianne - CROS Lyonel - REYNAUD Denis.

ETAIENT REPRESENTES

Jean-François CHAZOTTES représenté par Imène BEN CHEIKH
Hind BENAINI représentée par Farid RADJOUH (de 20h40 à 21h25)
Jacqueline MARCONI représentée par Paul FAROUZ
Maribel AVILES CORONA représentée par Thierry ATLAN
Patrick BOURGEOIS représenté par Stéphanie BARRE
Eddy JOURDE représenté par Christine JANODET
Brahim MESSACI représenté par Lyonel CROS

ABSENTE NON REPRESENTEE

Azhour BOUARNI

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Malikat VERA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20h40.

Concernant le compte rendu du Conseil municipal du 18 juin dernier, il y a lieu d'y apporter une correction quant à la proposition de vote préalable, à bulletin secret, demandée par Marco Pisanu, pour l'examen du point 5 de l'ordre du jour.

En effet Brahim MESSACI, pour le groupe Agir pour Orly, a fait part d'un vote différent à savoir :

- 3 voix pour (dont 1 pouvoir) du groupe Agir pour Orly,

Le vote final concernant le point n°5 - Garantie d'emprunt au profit de l'association d'Aide d'Urgence du Val de Marne (AUVM) pour la construction de 34 logements destinés aux personnes en rupture d'hébergement dans le cadre de la réhabilitation de la Ferme Marais à Orly, est donc : 7 voix pour (3 (dont 1 pouvoir) du groupe Agir pour Orly et 4 du groupe Une nouvelle ère pour Orly) et 28 contre.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Adopté à l'unanimité

3 - Compte rendu des décisions prises par la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Plusieurs questions sont posées sur les décisions par Marco PISANU : 238, 262, 271, 273, 285 et 301.

4 - Communications de la Municipalité.

Préalablement à l'agenda des activités passées et à venir, Madame la Maire souhaite donner 2 informations :

- Le Parc intercommunal du Grand Godet a été envahi dans la nuit du dimanche 28 juin par de très nombreuses familles de Gens du voyage. C'est ainsi qu'environ 200 caravanes se sont installées, en toute illégalité, sur les pelouses et aires sportives. L'action efficace de Monsieur le Préfet, de Madame la Présidente et des Maires des 3 communes du Syndicat intercommunal a permis un départ rapide, dimanche dernier, de ces personnes.
- Enfin le Contrat local de Sécurité qui a été adopté le mois dernier se met en place. Le premier groupe de travail sur la tranquillité publique s'est réuni le 24 juin, et le 3 juillet s'est tenue la première réunion du Comité de pilotage dans la perspective de la mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection. Les retours de cette étude avec un plan d'action sont prévus pour la fin septembre. Les prochains groupes de travail du CLSPD sont programmés pour septembre et octobre.

Maintenant l'agenda des activités passées :

Vendredi 19 juin,

Il faisait très beau pour le barbecue et bal intergénérationnel à la résidence Méliès.

Samedi 20 juin

Les enfants de CM2 et leurs parents étaient très nombreux, dans les salons de la Mairie, pour la remise des 335 dictionnaires aux élèves entrant en 6^{ème} et pour l'exposition des travaux des enfants dans le cadre des TAP.

Dimanche 21 juin

La traditionnelle Fête du cheval au centre équestre.

Jeudi 25 juin

La réunion du Conseil de quartiers Ouest animée notamment par Jacqueline MARCONI

Vendredi 26 juin

C'était la fête, jusque tard dans la nuit, rue Marie Curie, dans le quartier Calmette, dans le cadre des Quartiers d'été.

Mardi 30 juin

Réunion, dans les salons de la Mairie, pour faire le point sur la Métropole du Grand Paris, autour du thème « La Métropole des habitants : Métropole mondiale et solidaire ».

Maintenant des informations sur quelques événements à venir :

Vendredi 10 juillet

Demain à 16h, en présence de Monsieur le Préfet, seront signés le Contrat Local de Sécurité et le Contrat de Ville qui doit être préalablement adopté ce soir.

Lundi 13 juillet

Pour la Fête Nationale, au Parc municipal des Saules les Orlysiens pourront danser à partir de 20h et profiter du Feu d'artifice à partir de 23h, cette année sur le thème « Sur un air d'été ».

Pendant tout l'été

Parmi de très nombreuses animations proposées, par tous les services municipaux, les Orlysiens pourront, notamment profiter de nombreuses sorties à la mer à Cabourg, Fécamp, Le Touquet, Trouville ou encore Villers-sur-Mer.

Pour autant quelques services seront fermés :

- La ludothèque Irène Joliot Curie sera fermée au mois d'août mais la ludothèque Clément Ader sera ouverte tout l'été.

- Les deux médiathèques seront fermées 2 semaines du 3 au 17 août.
- De même, dans un tout autre domaine, les activités médicales, paramédical et de médecine spécialisée ont été regroupées sur le site du Centre Calmette, pour la période du 6 juillet au 31 août.
L'offre de soins est ainsi maintenue. Cette décision repose essentiellement sur des questions d'absences de personnels pour congés, maladies ou congés maternité. Madame la Maire précise que les difficultés occasionnées par cette fermeture pour les personnes âgées, handicapées ou isolées qui fréquentent le Centre Méliès ont été prises en compte. A cet effet le « Taxi social » est gratuitement mobilisé pour le transport au Centre Calmette.

La dernière semaine d'août

Pour préparer la rentrée et être en pleine forme, Madame la Maire rappelle qu'il est organisé, pour les enfants et les adultes, la 2^{ème} édition, « Des vitamines avant la reprise » pendant 1 semaine du 24 au 28 août au Parc du Grand Godet.

Mardi 1^{er} septembre

Le jour de la rentrée des classes, tous les enfants des écoles élémentaires d'Orly, se verront remettre dans leur école « La Pochette scolaire de rentrée ». La Municipalité entend ainsi, comme avec les dictionnaires, contribuer à la réussite de nos enfants.

Samedi 5 septembre

Toujours au Parc du Grand Godet, aura lieu, avec les associations orlysiennes, de 10h à 18h, « La Journée des associations et du sport ». Cette manifestation veut regrouper toutes les associations et services au moment des inscriptions des enfants et des adultes dans les activités sportives, culturelles et de loisirs proposées sur la ville.

Samedi et dimanche 19 et 20 septembre

Les journées du patrimoine, à Orly, seront consacrées au 70^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination avec l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Enfin, Madame Odette TERRADE qui a été membre de l'assemblée pendant de nombreux mandats, vient de perdre son fils Olivier, dans des circonstances tragiques. De nombreux Orlysiens et la Municipalité seront nombreux demain pour l'accompagner. En son nom Madame la Maire lui rend toute sa solidarité dans ces moments douloureux.

Et pour finir, Madame la Maire rappelle la séance prochaine du Conseil municipal le jeudi 24 septembre.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 - Cadre stratégique du Contrat de Ville 2015-2020.

Adopté à l'unanimité.

6 - Conventonnement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne concernant la Prestation de Service Ordinaire (PSO) pour le secteur Jeunesse.

Adopté à l'unanimité.

7 - Budget rectificatif 2015 du budget Ville.

Adopté à la majorité (2 voix contre (dont 1 pouvoir) du groupe Agir pour Orly et 4 abstentions du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

8- Approbation du protocole fixant les principes et les modalités de la reprise des activités du Centre culturel communal d'Orly par la Ville.

Adopté à la majorité (2 abstentions (dont 1 pouvoir) du groupe Agir pour Orly et 4 voix contre du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

9 - Protocole de mise à disposition d'informations géographiques par la commune d'Orly auprès de la société TOMTOM.

Adopté à l'unanimité.

10 - Approbation de la cession de 2 biens immobiliers libres d'occupation au terme d'une procédure de vente notariale interactive.

Adopté à la majorité (2 abstentions (dont 1 pouvoir) du groupe Agir pour Orly).

Questions diverses

Des questions diverses n'ayant pas été transmises dans les délais réglementaires feront l'objet de réponses au prochain Conseil municipal du 24 Septembre.

La séance est levée à 22h10.

La secrétaire de séance

Malikat VERA



La Maire d'Orly

Christine JANODET



